



Avis à manifestation d'intérêt N°2026/00../MCP/SG/DMP/SMT-PI

SELECTION DE CONSULTANTS (BUREAUX D'ETUDES) POUR LA REALISATION DES ETUDES DE FAISABILITE TECHNICO-ECONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET ETUDES TECHNIQUES DETAILLEES AVEC ELABORATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES DES LIAISONS FERROVIAIRES ENTRE LE BURKINA, LE MALI, LE NIGER ET LE TOGO.

Pays	:	BURKINA FASO
Nom du projet	:	Projet de Bassin d'intégration Sikasso Korhogo Bobo Dioulasso (SKBo)
Financement	:	Banque Mondiale
Reference STEP	:	BF-PST2-528193-CS-QCBS

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un crédit de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du projet de Bassin d'intégration Sikasso-Korhogo-Bobo-Dioulasso (SKBo). Conformément aux procédures de la Banque Mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à la réalisation d'études de faisabilité technico-économique, environnementale, sociale et études techniques détaillées avec élaboration du dossier d'appel d'offres des liaisons ferroviaires entre le Burkina, le Mali, le Niger et le Togo.
2. Le Projet Sikasso-Korhogo-Bobo-Dioulasso (SKBo) a pour objectif global d'améliorer la connectivité multimodale résiliente au climat, l'accessibilité rurale, l'agro-logistique dans les régions du projet. Afin d'atteindre cet objectif de développement, cet avis est publié dans le but de sélectionner des consultants (bureaux d'études) pour **la réalisation d'études de faisabilité technico-économique, environnementale, sociale et études techniques détaillées avec élaboration du dossier d'appel d'offres des liaisons ferroviaires entre le Burkina, le Mali, le Niger et le Togo.**
3. Les Consultants sélectionnés feront partie d'une liste restreinte en vue de concourir pour assurer la mission des études de faisabilité technico-économique, environnementale, sociale et études techniques détaillées avec élaboration du dossier d'appel d'offres des liaisons ferroviaires entre le Burkina, le Mali, le Niger et le Togo. Les prestations sont réparties en cinq (05) missions comme suit :

Mission	Itinéraire	Linéaire (Km)	Délai d'exécution (Mois)
1	Bobo-Dioulasso – Ouagadougou – Kaya	460	18
2	Kaya – Dori – Frontière du Niger	245	12
3	Bretelle Dori – Tambao – Ansango (Frontière Mali)	210	12
4	Kaya – Cinkassé (Frontière Togo)	297	12
5	Bobo-Dioulasso – Orodara – Frontière du Mali	130	10
TOTAL		1 342	

NB : Pour les détails des tâches de la mission, se référer aux Termes de références disponibles à l'adresse ci-dessous indiquée.

4. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Construction de la Patrie invite les candidats intéressés, à manifester leur intérêt pour les services ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comporter notamment :
 - une lettre de manifestation d'intérêt adressée au camarade Ministre de la Construction de la Patrie ;
 - pour les consultants Burkinabè, une copie de l'agrément technique EC ou E en cours de validité ou un récépissé de dépôt pour les bureaux dont les agréments sont en cours de renouvellement, et une copie d'attestation d'inscription au tableau de l'ordre des ingénieurs en génie civil du Burkina Faso devront être joints au dossier,
 - pour les consultant étrangers, l'attestation de non-faillite (ou l'équivalent dans le pays), l'enregistrement à un ordre d'ingénierie (si exigible dans le pays) ;
 - une présentation du Bureau d'étude faisant ressortir la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations (registre de commerce ou équivalent, IFU ou équivalent, localisation et adresse complète) ;
 - les références concernant l'exécution de marchés similaires exécutées au cours des dix (10) dernières années (2016 à nos jours). La présentation de chaque référence similaire doit faire ressortir au moins : l'intitulé de la mission, le nom du client, l'année de réalisation, les dates de début et de fin de la mission ; le personnel clé mobilisé par le consultant, le montant du marché et le contact du client ;
 - l'organisation technique et managériale du candidat ;
 - le chiffre d'affaires moyen annuel sur les cinq dernières années (2021 à 2025) ou sur la période d'existence du cabinet ;

Les critères techniques d'évaluation et de sélection se présentent comme suit:

Critères	Notes
1. Nature des activités du candidat en relation avec le domaine des prestations : Le candidat devra justifier de sa qualification dans le domaine : études de faisabilité technico-économique, environnementale, sociale et études techniques détaillées avec élaboration du dossier d'appel d'offres de liaisons ferroviaires.	10 points
2. Nombre d'années d'expérience : - Inférieur à 01 an (0 point) - Entre 01 et 05 ans exclus (2 points) - Entre 05 et 10 ans exclus (05 points) - Entre 10 et 15 ans inclus (08 points) - Plus de 15 ans (10 points)	10 points
3. Qualification du candidat dans le domaine des prestations durant les dix (10) dernières années (2016 à nos jours) en présentant dans un tableau : l'intitulé de la mission, le nom du client, l'année de réalisation, les dates de début et de fin de la mission, le personnel clé mobilisé par le consultant, le montant du marché et le contact du client. » : • référence similaire d'études techniques détaillées relatives à des travaux de réhabilitation ou de construction d'infrastructures ferroviaires d'un linéaire d'au moins cinquante (50) kilomètres : 40 points (le maximum de points sera accordé au candidat présentant le plus de missions similaires, les autres seront notés au prorata) • référence similaire d'études de faisabilité technico-économique, environnementale et sociale des travaux de réhabilitation ou de construction d'infrastructures ferroviaires d'un linéaire d'au moins cinquante (50) kilomètres : 20 points (le maximum de points sera accordé au candidat présentant le plus de missions similaires, les autres seront notés au prorata) NB : une mission comportant les deux critères ci-dessus cités sera comptabilisée doublement.	60 points
4. Organisation technique et managériale du cabinet : i. Structure organisationnelle adaptée aux besoins spécifiques de la mission permettant d'optimiser les processus de travail et favoriser la réussite de la mission tel que la certification ISO 9001 ou équivalent.....10 points ii. Capacité démontrée à réaliser des missions similaires dans les délais impartis. 10 points	20 points
Total	100 points

NB : les candidats qui manifestent leur intérêt pour plusieurs missions sont invités à préciser leur ordre de préférence dans leur lettre de soumission.

5. Une (01) liste restreinte d'au moins cinq (05) et d'au plus huit (08) bureaux, présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par lot. Ces bureaux présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du dossier de demande de propositions qui leurs sera remis. A l'issue de la sélection, aucun consultant seul ou en groupement ne peut être retenu dans plus de trois (03) listes restreintes.

6. Un consultant sera sélectionné pour chaque mission conformément à la méthode de « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) » en accord avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), version 2016, révisé en septembre 2025.
7. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leur capacité toutefois en se limitant à des groupements de deux (02) membres au plus. Aussi, il est recommandé aux consultants étrangers de s'associer à un bureau d'études burkinabè comme indiqué dans les TDR.
8. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition de septembre 2025. Aussi, l'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes 3.15 et 3.16 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition de septembre 2025, (« Règlement de passation des marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts..
9. Les Consultants intéressés peuvent consulter les termes de référence à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 ou à travers le lien suivant : <https://pmduvs.bf/appels-doffre/>.
10. Les manifestations d'intérêt rédigées en français en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies en plus d'une copie électronique modifiable doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **06 octobre 2026 à 09 heures 30 mn TU** avec la mention **«Etudes de faisabilité technico-économique, environnementale, sociale et études techniques détaillées (APS/APD) avec élaboration du dossier d'appel d'offres des liaisons ferroviaires entre le Burkina, le Mali, le Niger et le Togo »**.

La transmission électronique des manifestations d'intérêts est également autorisée en fichier PDF aux adresses suivantes : sorebiiga80@gmail.com et copie à innocentki2014@gmail.com.

11. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister. Un lien sera également partagé aux candidats qui souhaitent assister à la séance d'ouverture des plis en ligne.

Adresse :

Direction des Marchés Publics du Ministère de la Construction de la Patrie (DMP/MCP),
03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage.
Tél. : (226) 51 29 15 49, BURKINA FASO.

Email. : sorebiiga80@gmailh.com et copie à innocentki2014@gmail.com ;
jacquesbassanb@gmail.com.

Ouagadougou, le ... septembre 2026

Le Directeur des Marchés Publics

Hamidou OUEDRAOGO
*Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Economie et des Finances*